



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Examens fédéraux rôles et responsabilités

Laura Perret, 10.09.2015



Acteurs concernés

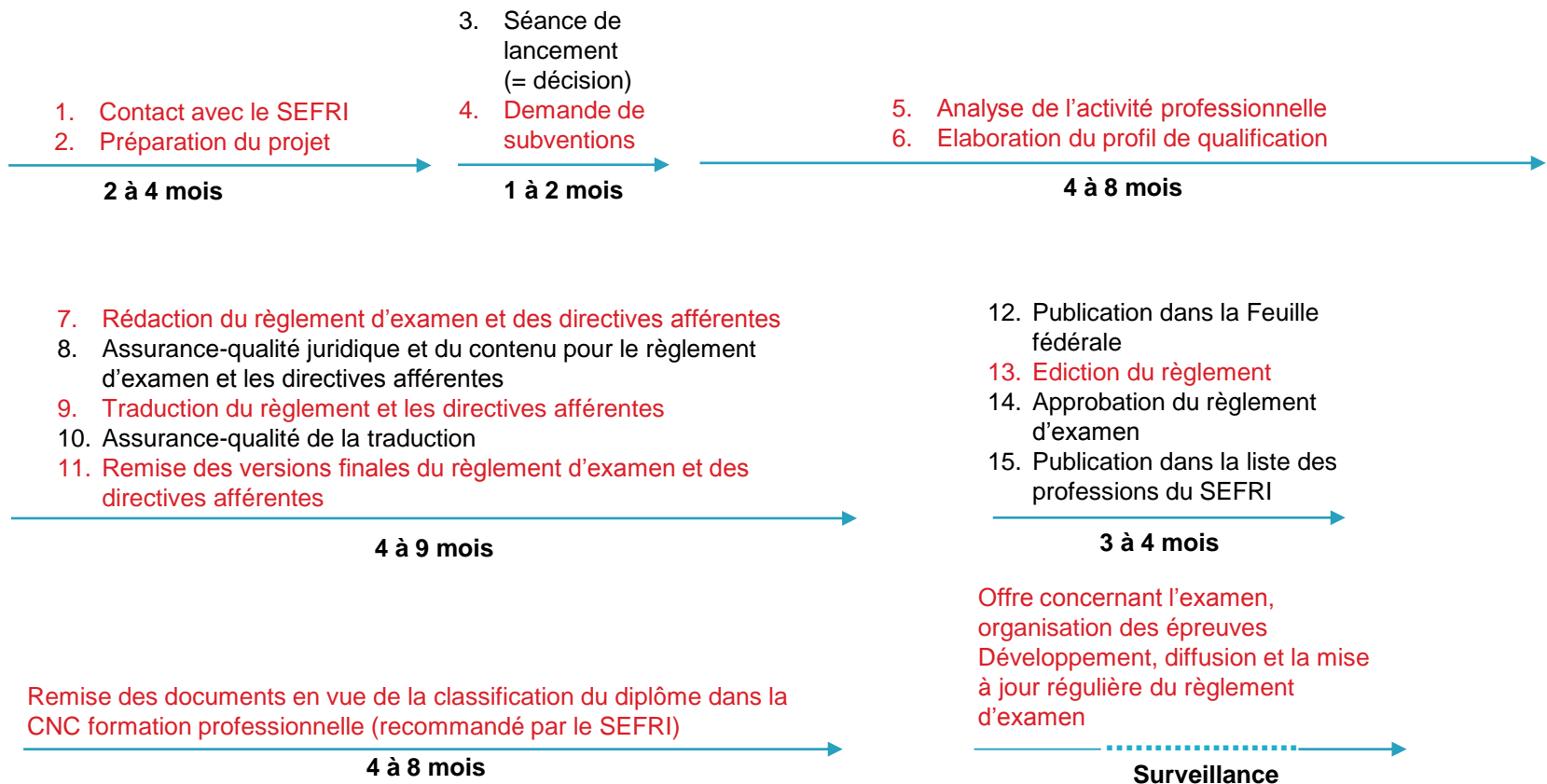
- Organe responsable
 - Commission d'examen
 - Expert(e)s
- SEFRI
 - Division Formation professionnelle supérieure
 - Service juridique
 - CNC
 - Traduction
 - Subventionnement et financement de projets



«Cycle de vie» de l'élaboration d'un règlement d'examen

Les organes responsables sont responsables pour les tâches apparaissant en rouge

Le SEFRI est responsable pour les tâches apparaissant en noir





Rôle et tâches des acteurs lors de l'élaboration des règlements d'examen

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable								
Expert(e)s								
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS								
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet								



Phase préliminaire

Contact
avec le
SEFRI

Organe responsable:

- Requérant
- Les Ortra qui constituent l'organe responsable doivent être les organisations les plus représentatives et les plus importantes de la branche

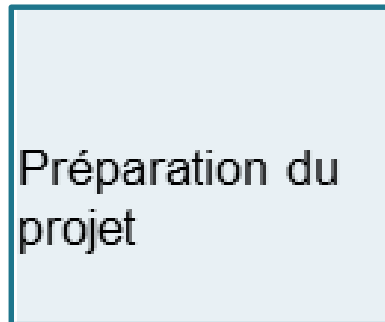
Division FPS:

- Chaque responsable de projet est compétent pour certains domaines

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X							
Expert(e)s								
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X							
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet								



Phase préliminaire



Organe responsable:

- Prépare l'organisation pour son projet
- Est en mesure de prouver qu'il existe un réel besoin sur le marché
- Informe les autres organisations qui pourraient être intéressées par le projet

SEFRI:

- Conseille l'organe responsable

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X						
Expert(e)s								
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X						
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet								



Phase 1 Demande

Séance de lancement
(= décision)

Organe responsable:

- Doit envoyer les documents avant la séance de lancement
- Clarifie les points encore en suspens
- Les représentants des Ortra concernées doivent être présents

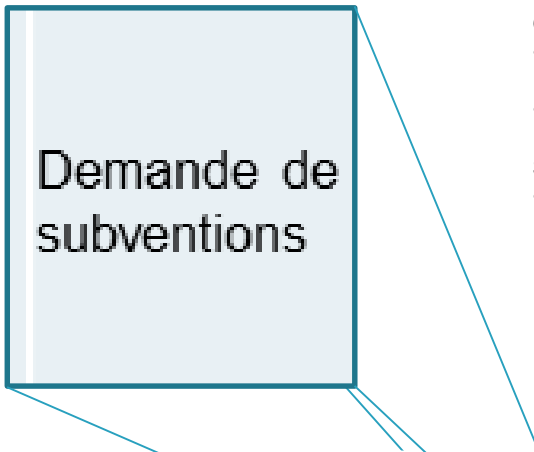
SEFRI:

- Approuve le lancement de la procédure, soit l'élaboration du règlement d'examen
- Les responsables de projet ainsi que le responsable de l'unité compétente de la division Formation professionnelle supérieure sont présents à la séance de lancement

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X	X					
Expert(e)s								
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X	X					
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet								



Phase 1 Subvention



Organe responsable:

- Peut demander un soutien financier pour l'élaboration d'un règlement d'examen
- Le procès-verbal de la séance de lancement doit être joint à la demande

SEFRI:

- L'unité Subventionnement et financement de projets SPF (art. 54 LFPr) est compétente en la matière

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X	X	X				
Expert(e)s								
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X	X					
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet				X				



Phase 2 Elaboration profil qualification

Organe responsable:

- Est chargé d'analyser l'activité professionnelle
- L'analyse se déroule lors de plusieurs ateliers avec des professionnels du terrain (**expert(e)s**)
- Peut confier l'organisation de ces ateliers à **des sociétés de conseil externes** (conseiller pédagogique par exemple)
- Peut demander un soutien financier au **SEFRI** (unité Subventionnement et financement de projets SPF (art. 54 LFPr))

Analyse de l'activité professionnelle

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X	X	X	X			
Expert(e)s					X			
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X	X					
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet				X	X			



Phase 2 Elaboration profil qualification

Organe responsable:

- Elabore le profil de qualification sur la base de l'activité professionnelle
- Le profil de qualification comprend les chapitres suivants:
 - Vue d'ensemble des compétences opérationnelles (basée sur l'analyse de l'activité professionnelle)
 - Profil de la profession (basé sur les compétences opérationnelles)
 - Niveau d'exigence(= critères de performance)
- Il est conseillé de solliciter **des conseils pédagogiques** pour l'élaboration du profil
- Envoie le profil de qualification au **SEFRI**

SEFRI:

- Le responsable de projet donne son accord pour passer à l'étape suivante

Elaboration
du profil de
qualification

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X	X	X	X	X		
Expert(e)s					X			
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X	X			X		
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet				X	X			



Phase 3 Elaboration règlement d'examen et directives afférentes

Organe responsable:

- Élabore le règlement d'examen et les directives afférentes à l'aide du profil de qualification et du texte de référence fourni par le **SEFRI**
- Ils doivent être rédigés de telle manière que la réussite à l'examen ne soit pas être conditionnée par la participation préalable à un cours (art. 34 al. 2 LFPr)
- Doit être envoyé au **responsable de projet compétent du SEFRI**

Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes

Étapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X	X	X	X	X	X	
Expert(e)s					X			
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X	X			X		
SEFRI: Service juridique								
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet				X	X			



Phase 3 Elaboration règlement d'examen et directives afférentes

SEFRI:

- Le responsable de projet contrôle avec l'aide du service juridique le contenu et le respect des éléments juridiques
- Il prend position au moins une fois par écrit

Organe responsable:

- Adapte le règlement d'examen et les directives afférentes en fonction des remarques du **SEFRI**

Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes

Etapes	Contact avec le SEFRI	Préparation du projet	Séance de lancement (= décision)	Demande de subventions	Analyse de l'activité professionnelle	Elaboration du profil de qualification	Rédaction du règlement d'examen et des directives afférentes	Assurance-qualité juridique et du contenu pour le règlement d'examen et les directives afférentes
Différents acteurs								
Organe responsable	X	X	X	X	X	X	X	X
Expert(e)s					X			
Commission d'examen								
SEFRI: Division FPS	X	X	X			X		X
SEFRI: Service juridique								X
SEFRI: CNC								
SEFRI: Traduction								
SEFRI: Subventionnement et financement de projet				X	X			



Phase 3 Elaboration règlement d'examen et directives afférentes

Traduction du règlement et des directives afférentes

Organe responsable:

- Est chargé de traduire le règlement d'examen et les directives afférentes dans les trois langues nationales
- Peut mandater **un prestataire externe** (conseillé de s'adresser à des traducteurs expérimentés ayant des connaissances des terminologies utilisées dans le domaine)
- Transmet les trois versions **au SEFRI**

SEFRI:

- Le coût de traduction est également couvert par les subventions au sens de l'art. 54 LFPr

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X								
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS									
SEFRI: Service juridique									
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction									
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Phase 3 Elaboration règlement d'examen et directives afférentes

Assurance-
qualité de la
traduction

SEFRI:

- Contrôle la qualité de la traduction et la cohérence dans les 3 langues nationales (avec l'aide du service juridique ainsi que celle du service de traduction)

Organe responsable:

- Adapte ensuite les documents en conséquence

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X							
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X							
SEFRI: Service juridique		X							
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction		X							
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Phase 3 Elaboration règlement d'examen et directives afférentes

Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes

Organe responsable:

- Transmet les documents par courriel et en format Word au **responsable de projet compétent**

SEFRI:

- Le responsable de projet compétent, le service juridique et le service de traduction contrôlent une dernière fois tous les documents

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X						
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X	X						
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Phase 4 Publication et approbation

Publication
dans la
Feuille
fédérale

SEFRI:

- Publie le règlement d'examen dans la Feuille fédérale et fixe un délai d'opposition de 30 jours (art. 26, al. 4, OFPr)
 - Si aucune opposition n'est adressée au **SEFRI**, celui-ci peut approuver le règlement
 - Si il y a des oppositions, l'**organe responsable** doit prendre position
 - Le SEFRI décide de la suite de la procédure (rencontre, conciliation et/ou décision)

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X	(X)					
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X	X	X					
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Phase 4 Publication et approbation

Ediction du règlement

Organe responsable:

- Les personnes de l'organe responsable autorisées à signer signent le règlement d'examen dans les trois langues nationales
- Les trois versions doivent être envoyées chacune en double exemplaire par courrier au **SEFRI**

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X	(X)	X				
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X	X	X	X				
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Phase 4 Publication et approbation

SEFRI:

- Approuve le règlement
- Le responsable de la division de la Formation professionnelle supérieure signe les 3 versions en double exemplaire dont l'un est envoyé à l'**organe responsable**

Approbation
du règlement
d'examen

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X	(X)	X				
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X	X	X	X	X			
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Phase 4 Publication et approbation

SEFRI:

- Attribue un numéro de profession au règlement d'examen et inscrit le règlement dans la liste des professions

Organe responsable:

- L'organe responsable publie également le règlement d'examen et les directives afférentes sur son site internet

Publication dans la liste des professions du SEFRI

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X	(X)	X		X		
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X	X	X	X	X	X		
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC									
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Classification dans le CNC formation professionnelle

Organe responsable:

- Est encouragé (mais pas tenu) à effectuer les démarches pour obtenir la classification dans la CNC
- Elabore une proposition de classification et le supplément au diplôme

IFFP:

- Est mandaté par le SEFRI pour examiner la cohérence

SEFRI:

- Est chargé d'approuver et de publier la classification

Remise des documents pour la CNC

Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X	(X)	X		X	X	
Expert(e)s									
Commission d'examen									
SEFRI: Division FPS		X	X	X	X	X	X	X	
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC								X	
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								
Prestataire de formation									



Examen et suite

Organe responsable:

- S'occupe de l'offre concernant l'examen fédéral, de l'organisation des épreuves ainsi que du développement, de la diffusion et de la mise à jour régulière du règlement d'examen

Expert(e)s:

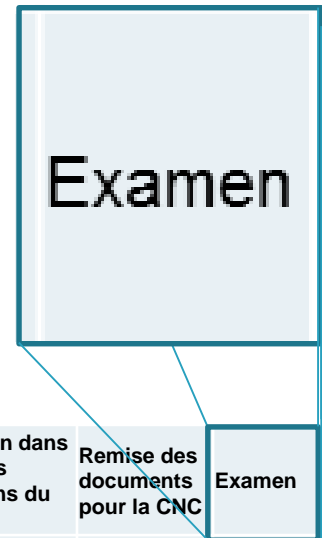
- Sont chargé(e)s d'examiner lors des épreuves si les candidats ont les connaissances et les compétences requises pour obtenir le titre du diplôme correspondant
- Règle «wer lehrt, prüft nicht»

Commission d'examen:

- Les notes y sont discutées mais de nouveau, ni les enseignants ni les experts ne peuvent se prononcer afin d'éliminer au possible les potentielles discriminations

SEFRI:

- Est chargé de surveiller si les règlements d'examens sont appliqués ainsi que les épreuves se déroulent correctement. Il joue un rôle d'observateur lors des visites des épreuves
- Il participe aussi à la commission de l'examen en question où il joue un rôle de surveillant
- Cela ne signifie pas qu'il est présent à chaque examen chaque année; si le besoin se ressent du côté du SEFRI ou du côté de l'organe responsable, une visite est organisée



Etapes	Traduction du règlement et des directives afférentes	Assurance-qualité de la traduction	Remise des versions finales du règlement d'examen et des directives afférentes	Publication dans la Feuille fédérale	Ediction du règlement	Approbation du règlement d'examen	Publication dans la liste des professions du SEFRI	Remise des documents pour la CNC	Examen
Différents acteurs									
Organe responsable	X	X	X	(X)	X		X	X	X
Expert(e)s									X
Commission d'examen									X
SEFRI: Division FPS		X	X	X	X	X	X	X	X
SEFRI: Service juridique		X	X						
SEFRI: CNC								X	
SEFRI: Traduction		X	X						
SEFRI: Subventionnement et financement de projet	X								



Avec la formation professionnelle supérieure, les pros deviennent des experts.

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations de l'économie et de la formation.

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Departamenti federali de l'Instrucziun,
de la Formaziun ed de la Recherche (DFF)
Bundesrat d'Etal e la Recherche,
à la recherche et à l'Innovation (BRI)



Mit der höheren Berufsbildung werden aus Profis Experten.

BERUFSBILDUNGPLUS.CH
DER WEG DER PROFIS.

Eine Initiative von Bund, Kantonen und Organisationen der Arbeitswelt

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eigenständiges Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Bildung,
Forschung und Innovation SBFI

Merci pour votre attention!